

**Zeitschrift:** Rapport pour les années / Bibliothèque nationale suisse  
**Herausgeber:** Bibliothèque nationale suisse  
**Band:** 72 (1985)

**Rubrik:** II. Commission de la Bibliothèque nationale suisse

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

En été, nous avons dû constater la perte d'environ 100 ouvrages à gravures allant du 17<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècles. Aucune bibliothèque suisse n'avait jamais connu auparavant un vol de cette ampleur. A la fin de l'année, les recherches policières n'avaient donné aucun résultat, et divers indices laissent supposer une action concertée. Entre-temps diverses mesures administratives et techniques visant à augmenter la sécurité ont été prises et partiellement déjà réalisées. C'est dans ce contexte que pour la première fois depuis des années, la bibliothèque fut à nouveau fermée pendant trois semaines pour cause de révision.

Au chapitre des dons, mentionnons celui du fonds de l'écrivain et philosophe Jean Gebser (1905–1973) qui est venu enrichir notre collection de Fonds manuscrits, ainsi que celui de deux eaux-fortes coloriées de la ville de Bâle vers 1800 par Christian von Mechel, destinées à la Collection Gugelmann.

## II. Commission de la Bibliothèque nationale suisse

La séance annuelle du 26 juin 1985 a été consacrée essentiellement à une discussion sur les conséquences du blocage de personnel et les effets des mesures du programme EFFI sur la marche de la bibliothèque et les relations avec le public. Il fut décidé qu'une délégation de la commission rencontrerait le Conseiller fédéral A. Egli pour l'informer de la situation désespérée de la Bibliothèque nationale. Il fut en outre prévu d'informer les organisations professionnelles des écrivains, des bibliothécaires, des libraires ainsi que des journalistes sur la situation de notre Bibliothèque nationale et d'inviter le groupe culturel du Parlement fédéral à une visite guidée de la bibliothèque, suivie d'une discussion. (A cette visite participèrent, au côté de la Présidente, deux journalistes et six parlementaires.)

Le Directeur fournit diverses explications au sujet du vol d'importants ouvrages à gravures mentionné plus haut. La Commission prit congé de M. Fernand Donzé qui se retire et le remercia pour son travail au service de la bibliothèque.

## III. Personnel

L'effectif du personnel se situe actuellement à 70,5 unités. Engagements en 1985: 2 (7) unités; départs en 1985: 5,15 (6) unités. En raison du blocage du